

## Actualisation des opérations du HCR au Moyen-Orient et en Afrique du Nord

### A. Analyse de la situation, y compris les nouveaux développements

#### Situation en Syrie

En 2024, la crise en République arabe syrienne est entrée dans sa 14<sup>e</sup> année, avec 16,7 millions de personnes ayant besoin d'assistance humanitaire et de protection, soit une augmentation de près de 10 % par rapport à l'année précédente. La situation en Syrie reste l'une des plus grandes crises de déplacement au monde, avec plus de 7 millions de déplacés internes et près de 6 millions de réfugiés, principalement accueillis dans les pays voisins, à savoir l'Égypte, l'Iraq, la Jordanie, le Liban et la Türkiye.

En République arabe syrienne, le HCR a soutenu au total 116 centres communautaires et 113 unités mobiles, grâce à plus de 2300 volontaires, pour la fourniture de services de protection au cours du premier semestre 2024. Plus de 111 000 personnes ont bénéficié d'une assistance juridique et 93 000 personnes de consultations de santé. Une assistance a aussi été fournie à quelque 1500 personnes pour démarrer de petites entreprises et rétablir des activités agricoles dans les zones rurales. En outre, le HCR a aidé à restaurer les services élémentaires, avec notamment la réparation d'abris, la réhabilitation d'établissements d'enseignement et de santé, et l'entretien des canaux d'irrigation, essentiels pour renforcer l'économie locale.

Le Gouvernement syrien a étendu les accords qu'il avait conclus avec les Nations Unies prévoyant de maintenir trois points de passage de la frontière ouverts, permettant l'acheminement d'une assistance humanitaire vitale dans le nord-ouest de la République arabe syrienne par Gaziantep en Türkiye. Dix-huit missions transfrontalières ont été menées par le HCR entre janvier et août 2024 afin de faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire.

Il est primordial de maintenir l'assistance en faveur des réfugiés syriens dans les pays d'accueil dans la région. Un total de 758 000 réfugiés syriens se trouvant dans des pays voisins ont obtenu une assistance en espèces, pour un montant de 72 millions de dollars E.-U. La majorité ont reçu une assistance en espèces à buts multiples, leur permettant de répondre à leurs besoins spécifiques et atténuant les risques, source d'avantages en matière de protection.

Le HCR et le Programme des Nations Unies pour le développement ont continué à codiriger le plan régional réfugiés et résilience pour répondre à la crise des réfugiés syriens. Fin juin 2024, le plan était financé à 19 %. Le manque de ressources suffisantes a menacé d'exacerber les tensions entre les réfugiés et les communautés d'accueil, de réduire les possibilités d'avoir un moyen d'existence et de mettre à rude épreuve les systèmes nationaux déjà surchargés. La réduction de certains services essentiels, dont l'apport d'une assistance en espèces, d'une aide juridique et de soins de santé, a encore aggravé les problèmes auxquels étaient confrontés à la fois les réfugiés et les communautés d'accueil.

Les retours spontanés en République arabe syrienne se sont poursuivis, 19 700 réfugiés au total ayant regagné leur pays au cours du premier semestre 2024. Les inquiétudes relatives à la sûreté et la sécurité à l'intérieur du pays sont restées un obstacle majeur au retour des réfugiés depuis l'Égypte, l'Iraq, la Jordanie et le Liban. Le manque de perspectives économiques a aussi été un facteur de plus en plus important influant sur leur décision de ne pas rentrer.

La récente escalade du conflit affectant le Liban a provoqué le déplacement de 1,2 million de personnes, selon le gouvernement libanais. Au 8 octobre, pas moins de 240 000 Libanais et Syriens avaient traversé la frontière vers la République arabe syrienne. Une augmentation significative du financement humanitaire est nécessaire de toute urgence dans les deux pays.

### **Situation en Iraq**

Avec plus de 1,1 million d'Iraqiens déplacés à l'intérieur fin 2023, le HCR a aidé les autorités à assurer leur accès aux documents d'état-civil et leur inclusion dans le système national de protection sociale. La décision du gouvernement de fermer tous les camps de déplacés internes fin juillet 2024 a été repoussée et le HCR a continué à aider les autorités à trouver des solutions pour quelque 143 000 déplacés internes répartis dans 22 camps de la région du Kurdistan en Iraq.

L'Iraq abrite plus de 300 000 réfugiés et demandeurs d'asile, dont plus de 90 % sont des Syriens. La plupart résident en milieu urbain dans la région du Kurdistan, en Iraq, où le HCR leur fournit un accès à l'aide juridique et à des documents. Entre janvier et juin 2024, l'Organisation a enregistré plus de 5600 nouvelles arrivées dans le pays, dont une majorité de Syriens. Ce chiffre représente une hausse de 60 % des nouvelles arrivées par rapport à la même période de l'année dernière. Une augmentation du nombre de réfugiés risquant d'être refoulés a été constatée et le HCR continue à plaider auprès des autorités pour qu'elles respectent le principe de non-refoulement. Les efforts menés dans ce domaine en 2024 ont permis d'éviter le refoulement de plus de 1000 réfugiés et demandeurs d'asile.

Pour soutenir la politique d'intégration des réfugiés dans l'enseignement mise en œuvre en coordination avec le Gouvernement régional du Kurdistan, le HCR a achevé la construction d'une nouvelle école primaire, en a rénové 10 et a construit 21 nouvelles classes dans la région du Kurdistan en Iraq. Ces actions se sont traduites par une augmentation des capacités du système éducatif public kurde, améliorant la qualité de l'éducation pour quelque 50 000 élèves réfugiés.

Plus de 200 000 réfugiés et demandeurs d'asile iraqiens sont accueillis dans les pays voisins, principalement en Jordanie, en République arabe syrienne et en Türkiye. Le HCR fournit une assistance humanitaire et des services de protection, ainsi qu'une aide pour la réinstallation dans un pays tiers, aux réfugiés les plus vulnérables.

### **Afrique du Nord**

Le nombre de réfugiés soudanais en Égypte a considérablement augmenté en raison du conflit au Soudan. Plus de 700 000 personnes ayant été contraintes de fuir le Soudan ont sollicité le HCR en Égypte depuis avril 2023. L'Organisation a renforcé les conditions d'accueil aux points de passage de la frontière ainsi que la capacité d'enregistrement au Caire et à Alexandrie, et a continué à plaider pour l'inclusion des réfugiés et des demandeurs d'asile dans les systèmes nationaux de protection sociale, de santé et d'éducation, ainsi que dans d'autres services essentiels. En réponse à la crise de Gaza, et en accord avec les autorités égyptiennes, le HCR a fourni de l'eau, des vêtements, des couvertures, des jerrycans et des matelas au Croissant-Rouge égyptien, et distribue une assistance en espèces aux personnes évacuées pour des raisons médicales.

En Libye, le HCR dirige la coordination de la réponse en faveur des réfugiés du Soudan. Plus de 47 000 réfugiés soudanais, dont 28 000 nouveaux arrivants, sont enregistrés et 90 000 personnes ont reçu des fournitures médicales. Par ailleurs, des équipements ont été remis aux hôpitaux et aux centres de santé dans tout le pays. Depuis janvier 2024, environ un millier de réfugiés sont partis au titre de la réinstallation, des voies complémentaires ou des évacuations vers le Rwanda dans le cadre du mécanisme de transit d'urgence et vers l'Italie via les corridors humanitaires. Le HCR n'a accès qu'aux centres de détention officiels, où 21 % des 5900 personnes détenues ont potentiellement besoin de la protection internationale. À la suite de son intervention, 81 demandeurs d'asile ont été libérés. L'Organisation aide aussi assurer l'accès des personnes placées en détention aux articles de première nécessité, afin qu'elles puissent couvrir leurs besoins essentiels. Environ 9700 personnes ont reçu de tels articles.

En Tunisie, le HCR a fourni une assistance psychosociale, des soins médicaux, des articles de secours essentiels et d'autres formes d'aide humanitaire à plus de 16 600 réfugiés et demandeurs d'asile. Grâce à une coordination étroite avec les partenaires gouvernementaux et interorganisations, le HCR a mis en œuvre des initiatives et mené des actions de plaidoyer pour renforcer la protection des personnes déplacées de force et veiller à ce que les plus vulnérables reçoivent une assistance vitale et aient accès aux services essentiels.

En Algérie, le HCR a continué à fournir un soutien aux réfugiés et aux demandeurs d'asile se trouvant en milieu urbain. En réponse au déplacement des réfugiés sahraouis, qui dure depuis près de 50 ans, dans les cinq ans de réfugiés près de Tindouf, l'Organisation a travaillé en coordination avec ses partenaires à l'apport d'une assistance humanitaire conformément au Plan de réponse 2024-2025 pour les réfugiés sahraouis.

La Mauritanie a maintenu sa politique de la porte ouverte envers les réfugiés et les demandeurs d'asile, et accueille à présent plus de 260 000 personnes, principalement originaires du Mali. La vague sans précédent des nouvelles arrivées a fortement pesé sur les ressources naturelles et les services limités du pays. Le HCR coordonne la mise en œuvre du plan de réponse interorganisations pour les réfugiés. Il fournit aussi une assistance d'urgence et travaille avec les acteurs du développement afin de promouvoir l'inclusion des réfugiés dans les systèmes nationaux.

Au Maroc, le HCR a aidé environ 18 000 réfugiés et demandeurs d'asile en assurant l'enregistrement et la détermination du statut de réfugié, et en fournissant des services de protection essentiels et une assistance humanitaire. L'Organisation a également plaidé pour leur inclusion dans les services publics.

### **Pays du Conseil de coopération du Golfe**

Le HCR a poursuivi ses activités de mobilisation des ressources dans les pays du Conseil de coopération du Golfe, et avait levé près de 57 millions de dollars E.-U. en août 2024 (comprenant les contributions des gouvernements et du secteur privé), principalement auprès de l'Arabie saoudite, des Émirats arabes unis, du Koweït et du Qatar.

### **Yémen**

Le Yémen est resté dans une situation de « ni paix ni guerre » depuis l'expiration de la trêve instaurée sous la médiation des Nations Unies en octobre 2022. Des années d'un conflit dévastateur ont conduit à une crise de protection et de déplacement, avec des restrictions croissantes à l'accès humanitaire. En 2024, selon les estimations des Nations Unies, 18,2 millions de personnes ont besoin d'assistance humanitaire et de services de protection, dont plus de 4,5 millions de Yéménites déplacés à l'intérieur du pays et 60 300 réfugiés et demandeurs d'asile. Le HCR dirige les groupes sectoriels de la coordination des camps et de la gestion des camps, de la protection, et des abris et articles non alimentaires. Au cours du premier semestre 2024, plus de 200 000 réfugiés et déplacés internes vulnérables ont reçu une assistance en espèces à des fins multiples. Le HCR codirige également la réponse multisectorielle aux besoins des réfugiés, et est la seule organisation qui assure la protection et le bien-être des réfugiés et des demandeurs d'asile dans tout le Yémen. Il assure un large éventail de services de protection et d'assistance, dont l'accès à l'énergie, à l'éducation, aux soins de santé, à l'eau et assainissement, et aux abris.

### **Mouvements mixtes**

Les mouvements mixtes se sont poursuivis dans la région, les réfugiés du Mali, de la République arabe syrienne et du Soudan constituant les groupes en déplacement les plus nombreux. Le HCR, en partenariat avec l'Organisation internationale pour les migrations, a élaboré une approche basée sur les routes qui a pour but de répondre aux besoins de protection et d'assistance des réfugiés le long des principales routes. Cette approche comporte aussi des mesures qui visent à développer des systèmes d'entrée et d'admission tenant compte de la protection, ainsi que des systèmes d'asile, et à renforcer ceux qui existent ; à répondre aux besoins de protection et d'assistance immédiats ; à renforcer l'inclusion et le développement ; et à étendre l'accès aux voies régulières et complémentaires.

Les mouvements par la mer depuis l'Afrique du Nord vers l'Europe se sont poursuivis. Quelque 12 000 personnes, principalement des Guinéens, des Maliens et des Tunisiens, ont quitté la Tunisie pour gagner l'Italie au cours des sept premiers mois de 2024, soit une nette diminution par rapport à la même période de 2023. Environ 19 600 personnes sont également parties de la Libye pour l'Italie, dont une majorité de Bangladais, d'Égyptiens et de Syriens.

Plus de 12 000 personnes ont été débarquées en Libye après avoir été interceptées ou secourues en mer. Le HCR ne dispose pas d'un accès systématique aux points de débarquement en Tunisie et dans l'ouest de la Libye, et n'a aucun accès aux points de débarquement dans l'est de la Libye, ce qui empêche l'identification des personnes ayant besoin de la protection internationale. Les arrivées au Yémen par voie maritime ont fortement diminué, celles depuis Djibouti étant moins nombreuses.

Au moins 300 réfugiés et migrants sont morts à cause de plusieurs naufrages sur la route menant au Yémen. En outre, environ 800 réfugiés et migrants ont perdu la vie en Méditerranée entre l'Afrique du Nord et l'Europe, et quelque 700 personnes sur les routes menant aux îles Canaries, bien que le nombre effectif de décès le long de ces dernières routes soit beaucoup plus élevé d'après les estimations des organisations non gouvernementales.

## **B. Progrès et défis dans la réalisation du plan 2024 pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord**

### **Créer des environnements de protection favorables**

De janvier à juillet 2024, plus de 350 000 personnes ont été nouvellement enregistrées par le HCR dans la région, soit une augmentation de 200 % par rapport à la même période de 2023. Cette hausse est principalement due aux crises du Soudan et du Mali, car 71 % de tous les nouveaux enregistrements comportaient des Soudanais, suivis par les Syriens (14 %) et les Maliens (7 %). En Afrique du Nord, 81 % de toutes les personnes nouvellement enregistrées étaient des Soudanais (plus de 250 000), dont la majorité se trouvaient en Égypte. Ce chiffre inclut 7420 Soudanais qui se trouvaient déjà dans la sous-région et ont été nouvellement enregistrés pendant cette période.

Le HCR a continué à travailler étroitement avec les pays de la région à promouvoir des transitions durables en matière d'asile, afin de fournir des solutions à long terme aux réfugiés et aux demandeurs d'asile. Lors du Forum mondial sur les réfugiés qui s'est tenu en décembre 2023, l'Algérie, l'Iraq et la Mauritanie ont exprimé leur engagement à élaborer un cadre d'asile national dans leur pays respectif.

Les efforts du HCR ont continué à mettre l'accent sur l'autonomisation de la communauté et les actions locales. Plus de 980 000 personnes ont participé aux structures communautaires et ont reçu des informations sur les procédures d'asile et la manière d'avoir accès aux services de protection et de soutien. Les centres de contact du HCR ont répondu à plus d'1,1 million de demandes de personnes déplacées de force ou apatrides concernant l'assistance en espèces, l'enregistrement, la réinstallation et d'autres solutions durables, les soins de santé et la protection juridique en Égypte, en Iraq, en Jordanie, au Liban et en Libye. La plupart des personnes qui ont demandé des informations étaient des hommes adultes, et 37 % étaient des femmes adultes.

Le déploiement de la boîte à outils concernant la responsabilité envers les personnes touchées au Moyen-Orient et en Afrique du Nord ; l'outil participatif numérique pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord ; et le module de feedback et de réponse du système d'information sur l'aide aux réfugiés ont permis de renforcer l'identification des besoins des personnes déplacées de force ou apatrides dans la région et d'y répondre rapidement, et de promouvoir une participation accrue au cycle du programme du HCR. Dans toute la région, dans les opérations qui utilisent l'outil participatif numérique, le HCR a fait participer environ 8300 membres de la communauté à la planification, à la mise en œuvre et au suivi du programme, et a facilité les dialogues structurés avec les personnes touchées. Environ 40 % étaient des femmes, 10 % des jeunes et des enfants et 8 % des personnes âgées et des personnes handicapées.

Le HCR a continué à lutter activement contre la violence sexiste, en mettant l'accent sur le renforcement des mesures d'atténuation des risques dans la région. Plus de 94 000 survivant(e)s et personnes exposées ont bénéficié de programmes spécialisés entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 30 juin 2024. Le HCR a aussi renforcé les actions de protection de l'enfant afin de prévenir les violences, les abus, l'exploitation et la négligence et d'intervenir dans ces domaines. L'Organisation a continué à promouvoir le principe de l'intérêt supérieur de l'enfant et a facilité l'accès aux services nationaux de protection de l'enfant par un renforcement du soutien technique, des capacités et des actions de plaidoyer.

Le HCR a continué à promouvoir l'inclusion équitable et durable des enfants déplacés de force ou apatrides dans les systèmes éducatifs nationaux, et à renforcer l'appui aux enfants déscolarisés et à ceux qui risquent d'arrêter leurs études par des activités de rétention basées sur la communauté, et à augmenter le taux de scolarisation à tous les niveaux. Dans le contexte de la crise au Soudan, le HCR, en collaboration avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), a permis aux enfants réfugiés soudanais nouvellement arrivés en Égypte de bénéficier d'un accès à un enseignement non formel, à des subventions en espèces, et à un soutien psychosocial et de santé mentale.

Pour lutter contre l'apatridie dans la région et améliorer l'accès au certificat de naissance, le HCR a dispensé une assistance juridique et un soutien technique aux autorités nationales. Des progrès notables ont été accomplis en matière d'octroi de documents d'état civil dans plusieurs pays, dont l'Égypte, l'Iraq, la Jordanie, le Liban et le Yémen. En Mauritanie, quelque 600 000 personnes, dont certaines exposées à l'apatridie, ont bénéficié d'une aide pour enregistrer leur naissance dans le cadre d'une campagne d'enregistrement dirigée par le gouvernement menée entre juillet 2023 et février 2024. La Déclaration arabe sur l'appartenance et l'identité juridique a été lancée par la Ligue des États arabes en juillet 2024. Elle constitue un cadre solide sur les questions relatives notamment à l'enregistrement des faits d'état civil, à l'apatridie des enfants et aux droits des femmes à la nationalité.

### **Responsabiliser les communautés et assurer l'égalité entre les sexes**

Le HCR a continué à développer encore les partenariats stratégiques et à renforcer son engagement auprès des communautés. Le partenariat PROSPECTS<sup>1</sup> a continué à soutenir l'apprentissage et le renforcement de la collaboration entre le HCR et ses partenaires, ainsi que les organisations communautaires et locales, afin de promouvoir davantage l'ancrage dans la réalité locale par un engagement significatif aux côtés des organisations dirigées par des personnes déplacées de force ou apatrides. Entre janvier et juin 2024, 30 nouvelles organisations ont rejoint le Réseau de protection communautaire du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, qui vise à faciliter l'identification et l'orientation des personnes ayant besoin de la protection internationale, y compris des personnes se trouvant dans des zones difficiles d'accès ou des personnes en déplacement. Le Réseau a développé la capacité des organisations communautaires et locales à travailler en ligne. Un programme de réseau consultatif pour des solutions de pair à pair a aussi été lancé en Égypte, en Iraq et en Jordanie, avec l'appui du partenariat PROSPECTS. Ce programme entend aider les jeunes réfugiés en leur dispensant des conseils sur l'enseignement supérieur, l'emploi et les possibilités pouvant exister dans des pays tiers.

Le HCR a continué à travailler en partenariat avec la Ligue des États arabes, en particulier concernant la mise en œuvre de la Stratégie arabe 2019-2024 pour la protection des enfants dans le contexte de l'asile dans la région arabe. L'objectif primordial étant d'améliorer l'accès des personnes déplacées de force ou apatrides aux droits et aux services, le HCR a renforcé sa collaboration avec la Ligue des États arabes sur un large éventail de questions liées à la protection de l'enfant, à la prévention et à l'intervention en matière de violence sexiste, à l'apatridie et aux situations de déplacement interne.

---

<sup>1</sup> Le projet est mis en œuvre par le HCR, la Société financière internationale, l'Organisation internationale du travail, l'UNICEF et la Banque mondiale. Il opère aux niveaux régional et mondial, et se concentre sur huit pays des régions Moyen-Orient et Afrique du Nord, et Afrique de l'Est et Corne de l'Afrique.

En 2024, avec le soutien du partenariat PROSPECTS et de *Safe from the Start*, le HCR a aussi accordé cinq subventions aux organisations communautaires et locales, y compris aux organisations dirigées par des réfugiés, des femmes et des jeunes, en Égypte, en Iraq, en Jordanie, en République arabe syrienne et au Yémen, afin de renforcer les mécanismes de responsabilité et de protection, notamment pour la prévention et l'intervention en matière de violence sexiste.

Dans le contexte du cadre de collaboration stratégique 2023 entre le HCR et l'UNICEF, des mémorandums d'accord ont été signés avec la Libye, le Maroc et la Tunisie afin de travailler en commun à parvenir à l'inclusion des réfugiés dans les stratégies, les plans et les budgets nationaux, l'éducation, la protection de l'enfant, la lutte contre l'apatridie, la protection sociale, l'eau et assainissement, et les données, et d'œuvrer en direction des objectifs de développement durable à atteindre d'ici 2030. En Jordanie, le HCR, avec un réseau de 17 parties prenantes comprenant entre autres des philanthropes et des représentants d'établissements d'enseignement supérieur et de formation professionnelle, a créé l'Alliance pour l'enseignement supérieur en Jordanie, qui travaille à promouvoir l'autonomie des jeunes réfugiés.

### **Trouver des solutions**

La région MENA a bénéficié d'une augmentation des quotas de réinstallation au cours du premier semestre 2024, avec des hausses principalement pour l'Égypte et la Jordanie. Toutefois, c'est au Liban que le HCR a recensé les besoins les plus importants. De plus, le Liban a pâti de la suspension temporaire de programmes par plusieurs États à cause des conditions de sécurité dans le pays, réduisant les places de réinstallation possibles pour les personnes qui en avaient besoin.

Dans le cadre de l'approche basée sur les routes, le HCR a plaidé pour l'augmentation des quotas de réinstallation et des voies complémentaires pour les réfugiés des pays d'Afrique du Nord. Alors que de nouveaux quotas de réinstallation avaient été ouverts début 2024, ils ont ensuite été retirés par l'État de réinstallation à la suite d'une décision politique interne.

Le quota de réinstallation existant pour la région continue à ne couvrir que 5 % des besoins des réfugiés de la région. Le plaidoyer de haut niveau doit être poursuivi dans le cadre de l'approche basée sur les routes, il existe un besoin de réinstallation depuis les pays qui accueillent des réfugiés syriens et les États de réinstallation doivent rétablir le traitement des dossiers à distance.

Malgré les problèmes, le HCR a soumis les dossiers d'environ 34 000 personnes en vue de leur réinstallation, dont des réfugiés syriens en Türkiye, entre janvier et juin 2024. Au total, 9290 personnes étaient parties pour la réinstallation fin juin 2024. L'Organisation a continué à travailler avec les États, les partenaires et autres parties prenantes afin d'encourager les investissements dans les voies complémentaires, et de mettre notamment en relation des fondations privées avec les partenaires clés qui ont permis de perfectionner les compétences des réfugiés dans les pays d'asile et de renforcer l'engagement des réfugiés dans la sensibilisation des voies complémentaires possibles dans de leur communauté.

### **Mobiliser le soutien public, politique, financier et opérationnel par des partenariats stratégiques**

Le HCR a renforcé les partenariats dans la région, mettant à profit le Pacte mondial sur les réfugiés pour intensifier la collaboration avec les gouvernements, les acteurs du développement, les institutions financières, le secteur privé, la société civile et les milieux universitaires, afin de promouvoir des solutions durables et de préserver un environnement de protection favorable pour les réfugiés et les demandeurs d'asile. Lors du Forum mondial sur les réfugiés, sur les 70 engagements soumis par des gouvernements et autres parties prenantes de la région, la moitié étaient liés aux engagements multipartites promouvant de l'inclusion des réfugiés dans les systèmes nationaux et mobilisant un appui pour les pays d'accueil. Des gouvernements, y compris ceux de l'Algérie, de l'Égypte, de l'Iraq, de la Mauritanie, du Maroc et de la Tunisie, ainsi que des institutions nationales, ont également présenté 25 engagements visant à améliorer l'accès des réfugiés aux services éducatifs et de santé nationaux, l'inclusion économique et la protection sociale, et l'inclusion dans les

statistiques et les données nationales. Les engagements ont aussi mis l'accent sur l'adoption de lois sur les réfugiés et d'asile, de plans de réponse au changement climatique et de stratégie de consolidation de la paix.

Le HCR a continué à travailler étroitement avec la Banque mondiale à la reconstitution et à l'extension potentielle de son Mécanisme mondial de financement concessionnel et au Guichet pour les réfugiés et les communautés d'accueil de la région de l'Association internationale pour le développement. Ce travail a été renforcé par les données et les analyses sur la mesure de la pauvreté du Centre conjoint de données sur le déplacement forcé et le Cadre d'évaluation de la vulnérabilité économique lancé en Jordanie par le HCR, la Banque mondiale et le Programme alimentaire mondial. En Jordanie, le HCR et la Banque mondiale ont aussi coprésidé un groupe de travail technique avec les acteurs du développement visant à trouver un emploi durable pour les réfugiés. Conformément aux engagements pris lors du Forum mondial sur les réfugiés, les actions destinées à renforcer l'autonomie et l'inclusion des réfugiés par leur intégration dans les systèmes nationaux de protection sociale et l'accès aux dispositifs d'emploi en Égypte, en Iraq, en Jordanie et au Liban sont étendues dans le cadre du Partenariat PROSPECTS pour l'engagement humanitaire et en matière de développement entre les organismes des Nations Unies et les institutions financières internationales au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. En outre, les progrès accomplis en Jordanie et en Mauritanie ont été soulignés lors de la Table ronde sur la programmation durable qui s'est déroulée à Berlin en juillet 2024.

### **C. Information financière**

En octobre 2023, le Comité exécutif a approuvé le budget 2024 de 2341,8 millions de dollars E.-U. pour la région. Le budget 2024 actuel pour la région reste inchangé au 31 août 2024. Comparé au budget final pour 2023, cela représente une diminution de 4 %.

La répartition des besoins par domaine d'impact est la suivante : réaliser les droits dans un environnement sûr (1633,2 millions de dollars E.-U.) ; créer des environnements de protection favorables (367,7 millions de dollars E.-U.) ; responsabiliser les communautés et assurer l'égalité entre les sexes (247,6 millions de dollars E.-U.) ; et trouver des solutions (93,3 millions de dollars E.-U.).

Au 31 août 2024, 35 % des besoins de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord pour 2024 était financés, compte tenu de l'allocation indicative des contributions non affectées ou légèrement affectées.